

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LE PRIX DU PÉTROLE

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ou au ministre des Transports, ou encore au ministre des Finances. Nous pourrions peut-être, en l'honneur de la Saint-Patrick, organiser une veillée irlandaise, quoiqu'il soit un peu tôt.

M. Hnatyshyn: Voilà le ministre des Finances.

M. Nowlan: Voilà le ministre des Finances.

Des voix: Bravo!

M. Nowlan: J'aimerais pouvoir accueillir le ministre en gaélique, mais, en fait, je voulais poser ma question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme il est absent, je voudrais poser au premier ministre une question très brève et très simple à laquelle il donnera, j'espère, une très brève réponse. Pourquoi les prix canadiens augmentent-ils, alors que les prix mondiaux baissent?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député n'a pas compris ce qui s'est passé depuis dix ans. Nos prix ont toujours été inférieurs aux prix mondiaux. Ces derniers ont tendance à baisser, mais comme les nôtres étaient nettement plus bas, ils pouvaient continuer à augmenter tout en restant en-dessous du prix mondial. C'est très simple, mais apparemment le député n'a pas compris.

Des voix: Bravo!

M. Nowlan: Madame le Président, je remercie vivement le premier ministre de cette leçon d'économie et je m'adresse maintenant au ministre des Finances.

LES TAXES SUR L'ESSENCE

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Comme le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources est, semble-t-il, allé négocier le prix du pétrole brut qui équivaut au huitième du prix de détail du gallon d'essence, le ministre des Finances est-il prêt à s'occuper des taxes qui représentent les deux tiers du prix de détail de l'essence dans son prochain budget?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, le député n'ignore pas que, dans certaines provinces, une grosse partie de la taxe est prélevée par le gouvernement provincial . . .

M. Hnatyshyn: Et en Saskatchewan?

M. Lalonde: . . . sous forme de redevances, pour le gouvernement de l'Alberta, ou d'une taxe de vente provinciale, comme au Québec, où elle atteint environ 40 p. 100; elle est également assez élevée en Nouvelle-Écosse. Je n'ai aucun pouvoir à cet égard, il le sait très bien.

Questions orales

Quant à la taxe fédérale, je vais étudier la question en fonction du budget et je serais très content d'entendre l'opinion du député à ce sujet.

LA REDEVANCE D'INDEMNISATION PÉTROLIÈRE

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Madame le Président, après ces deux questions préliminaires, je peux maintenant attaquer.

Des voix: Oh, oh!

M. Nowlan: Cela relève entièrement du ministre des Finances. Son collègue, le ministre des Transports, lui a-t-il demandé d'abolir la redevance d'indemnisation pétrolière imposée pour empêcher les Américains de venir faire le plein au Canada où l'essence coûtait un peu moins cher à l'époque? A-t-il l'intention de supprimer cette redevance fédérale dans son prochain budget ou même dans le projet de loi C-139? Je suis sûr que les leaders parlementaires pourraient s'entendre pour supprimer cette taxe du projet de loi C-139, afin que les industries aéronautiques et navales ne soient pas désavantagées par rapport à leurs concurrents qui sont surtout américains.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, compte tenu de la collaboration dont fait preuve l'opposition au sujet du projet de loi C-139, je ne pense pas que des discussions à ce sujet puissent donner grand-chose. Néanmoins, je peux dire au député que j'écoute toujours très attentivement les instances de mon collègue, le ministre des Transports. Je peux lui assurer que toutes ses demandes, même celles qui émanent du député, seront étudiées très soigneusement.

LE PRIX DE L'ESSENCE

M. Mel Gass (Malpègue): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Au cours de la campagne électorale de 1980, les ministériels d'aujourd'hui avaient tourné en ridicule la taxe de 18c. le gallon. Or la taxe fédérale est aujourd'hui de 67c. le gallon. Le prix élevé de l'essence nuit au tourisme canadien. On avait dit aux Canadiens qu'avec l'augmentation mondiale du prix de l'essence, il fallait que les prix canadiens montent. Maintenant que les prix mondiaux baissent, pourquoi le prix canadien n'en fait-il pas autant?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, nous avons conclu avec les provinces productrices un accord et nous avons fixé le prix en date du 1^{er} janvier. Nous aurons une autre décision à prendre en juillet, la fixation du prix à court terme pendant la deuxième partie de l'année. Je constate avec plaisir que le parti conservateur n'est pas d'accord avec le premier ministre Lougheed, qui ne veut pas que nous rabaissions les prix. Je tiendrai compte de l'opinion de l'opposition officielle quand je ferai connaître mon propre point de vue.